POURQUOI CHOISIR FO **ACTION SOCIALE?**

POUR NE PAS ÊTRE SEUL DANS SES **ACTIONS, ÊTRE SOUTENU** ET DÉFENDU,

DONNER SON AVIS ET DÉFENDRE SES **CONVICTIONS DANS UN CADRE** DÉMOCRATIQUE ET INDÉPENDANT,

SE DONNER LES MOYENS D'ÊTRE INFORMÉ DANS TOUS LES DOMAINES DU DROIT DU TRAVAIL,

DÉFENDRE L'INTÉGRITÉ ET LA **RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS** SPÉCIFIQUES.

Rejoignez nous!

pour les salaires,

les droits

et la liberté!



NOS REVENDICATIONS

La mise en place de grilles de classification en fonction de l'ancienneté et de la qualification,

Une progression de carrière en tenant compte de l'ancienneté et de la qualification,

Un accès renforcé à la formation professionnelle,

La garantie d'un cadre horaire de travail non flexible,

L'amélioration des conditions de travail avec des effectifs à hauteur des besoins,

L'amélioration du droit syndical,

L'augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point,

L'obtention immédiate et sans contrepartie des 183 € net pour tous,

L'augmentation de la majoration des heures de nuit à hauteur de 25 %,

La prise en charge a minima de 60 % de la mutuelle du salarié par l'employeur,

Demande d'une indemnité de transport domicile-travail.



Fédération Nationale de l'Action Sociale FO

7 Passage TENAILLE 75014 PARIS

01 40 52 85 80 lafnas@fnasfo.fr www.fnasfo.fr "Se syndiquer, c'est oser ensemble, pour ne pas se résigner seul "



I er Secrétaire Général de la Confédération FO, prix Nobel de la Paix 1951



Convention

Collective

Nationale

des Régies de quartier

et de Territoires

Contact